

MARIE-DOMINIQUE JOFFRE

Université de Poitiers

madojoffre@orange.fr

**La rivalité dans une langue.  
L'exemple de la concurrence entre l'ablatif latin  
et le syntagme prépositionnel *de* + ablatif**

**Rivalry in the Language. The Example of the Competition  
between the Latin Ablative and the Prepositional Phrase *de* + Ablative**

**Abstract**

In this paper we will show the reasons why in late Latin and after in Romance languages the noun phrase introduced by the preposition *de* has taken the place of some uses of the ablative and the genitive. The preposition *de* signifies the starting point of an action. This preposition *de* has the same meaning as a part of uses of the abaltive. On the other hand, the genitive means that the concept signified by the noun is split into various elements. One of them is extracted and fits over the content of another noun. This meaning is very close to that of the ablative and the preposition *de*. The competition between two syntactic markers is a constant phenomenon. It is the lifeblood of the evolution of languages. This study also shows that it is sometimes necessary to know the history of Latin itself in order to explain French.

**Keywords:** Latin, preposition, *de*, ablative, genitive, noun phrase with preposition

**Mots-clés :** latin, préposition, *de*, ablatif, génitif, phrase nominale avec préposition

Parler de rivalité à propos d'une langue, c'est s'intéresser à la concurrence que se livrent deux ou plusieurs procédés morphosyntaxiques, approximativement synonymes. Car dans toute langue, on note des structures ou des marquants qui se concurrencent dans l'expression de certaines significations. Et au fil du temps, l'un des signifiants prend le pas sur l'autre, au point, bien souvent, de l'évincer. C'est pourquoi ces phénomènes de concurrence doivent être comptés parmi les moteurs de l'évolution des langues.

On consacrera cet article à l'un des aspects emblématiques de l'évolution du latin vers les langues romanes, la disparition du système casuel et son remplacement par les procédés qui contribuent à indiquer la fonction syntaxique des syntagmes nominaux : indicateurs tactiques et prosodiques (*Le dentiste attend son client. / Le client attend || la bouche ouverte. c.o.d. / circonstant*) et surtout recours à une préposition.

Le latin présente pour le linguiste l'avantage inestimable de lui offrir deux angles sous lesquels examiner et éclairer son fonctionnement : son passé, bien évidemment, grâce aux connaissances apportées par la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais aussi son devenir, à travers la connaissance que nous avons des langues romanes. Le latin de l'époque dite « classique » (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) nous offre l'image d'un stade intermédiaire, pour ainsi dire mixte, où cohabitent désinence casuelle seule et syntagme prépositionnel. Cette situation nous permet de percevoir certaines des raisons qui ont provoqué la disparition de la flexion.

Nous avons choisi de nous pencher ici sur l'ablatif et son remplacement, dans une partie de ses emplois, par un syntagme prépositionnel, en nous limitant aux constructions exprimant l'origine. Ce choix nous conduit tout naturellement à examiner les liens que l'ablatif entretient, en latin classique, avec les tours prépositionnels concurrents, mais aussi, et cela peut sembler paradoxal, avec le génitif. Car on sait que ce cas finira par être remplacé par le syntagme *de + ablatif*.

Nous avons pris le parti de nous appuyer sur l'étude que Serbat a consacrée aux cas latin, en particulier à son analyse du génitif où, à l'issue de relevés philologiques extrêmement fournis et rigoureux, ce linguiste en arrive à la conclusion que ce cas était le signifiant de l'extraction et qu'il était proche, donc concurrent de l'ablatif, du moins dans une partie de ses emplois.

## 1. Le syncrétisme ablatif / locatif / instrumental

Le système casuel latin est lui-même issu de la restructuration d'un système antérieur au cours de laquelle s'est opéré d'une part, le syncrétisme de 3 cas indo-européens, l'ablatif d'origine, le locatif et l'instrumental, d'autre part le transfert de nombreux emplois du génitif sur ce nouvel ablatif.

Avant toute attestation graphique, le latin avait opéré la fusion entre ce que la grammaire comparée considère comme les trois derniers cas du système casuel indo-européen, l'ablatif, signifiant l'origine (ou point de départ), le locatif<sup>1</sup>, signifiant la localisation spatiale ou temporelle et l'instrumental, signifiant le moyen ou, au sens large, la circonference concomitante<sup>2</sup>. Dès lors, un seul marquant, une seule désinence (qu'elle corresponde, selon le type flexionnel et le nombre, à celle de l'ablatif, du locatif ou de l'instrumental indo-européen), se retrouvait du moins en théorie, chargé de la totalité des significations de ces trois cas. De ce fait, la désinence casuelle dite « d'ablatif » s'est retrouvée porteuse d'un signifié multiple, par conséquent extrêmement ample, propice à l'ambiguïté, voire totalement inintelligible. En réalité, comme l'a montré Serbat<sup>3</sup> : 1996, ce signifié, comme celui des autres cas, est extraordinairement

1 Le latin a conservé néanmoins quelques rares vestiges de ce cas, notamment pour des noms de ville au singulier : *Sum Romae*. « Je suis à Rome. »

2 Cette reconstruction s'appuie sur le sanskrit qui possède ces trois cas. De son côté, le grec ancien n'a conservé aucun de ces trois cas, leurs fonctions étant prises en charge par le génitif, le datif et évidemment par des syntagmes prépositionnels dont le substantif était fléchi soit au génitif, soit au datif, soit à l'accusatif.

3 C'est l'idée qui sous-tend son ouvrage sur la syntaxe des cas.

abstrait ; il est de deux ordres, l'un syntaxique, l'autre sémantique. Le signifiant « ablatif » signale une position de dépendance syntaxique, celle de circonstant ; il est porteur du signifié notionnel « non prospectif » qui l'oppose à l'accusatif et au datif. On comprend donc que l'interprétation complète de cette marque casuelle repose sur le concours de facteurs extérieurs, le contenu lexical du nom fléchi, le contexte linguistique et extra-linguistique, y compris parfois l'expérience mémorisée et commune aux co-énonciateurs. On comprend aisément que dans de telles conditions les locuteurs aient eu besoin de procédés supplémentaires pour clarifier la signification de l'énoncé. L'ablatif fut concurrencé, dans un bon nombre d'emplois, par les constructions prépositionnelles.

## 2. Le fonctionnement des syntagmes prépositionnels

Pour affiner la signification du cas, on peut imaginer que les locuteurs ont, au départ, utilisé des morphèmes autonomes au contenu notionnel plus clair. Etaient-ce des « adverbes » ou plutôt des particules ? On ne saurait répondre. Il est vrai qu'à l'immense majorité des prépositions latines correspondent des préverbes : préposition *e(x)*<sup>4</sup> + ablatif « hors de, en sortant de » / préverbe *ex-* devant *ire* « aller, se déplacer » à *exire* « sortir », par exemple.

Toujours est-il que la coexistence d'un nom fléchi à l'ablatif et d'un élément lexical autonome de signification compatible a fini par se codifier en figeant l'ordre des deux termes, la pré-position (*prae-positio*), précédant obligatoirement le nom : Liu.30,3,2 *e praetorio in tabernaculum [...] concessit* « il sortit du prétoire (pour aller) dans sa tente. »<sup>5</sup> Concomitamment, ce figement donna l'impression que la préposition régissait le cas.

C'est ainsi que s'est constitué un système de prépositions se construisant, à l'exception de quelques unes<sup>6</sup>, obligatoirement soit avec l'ablatif, soit avec l'accusatif. Les prépositions « régissant » l'ablatif forment un ensemble parfaitement cohérent du point de vue sémantique puisque chacune d'entre elles est porteuse d'un signifié correspondant à l'un de ceux portés par le cas : ablatif d'origine pour *e(x)*, *de*, *a(b)*, instrumental sociatif, pour *cum* « avec », locatif pour *prae* et *pro* « devant, à la place de ».

Le fonctionnement des syntagmes prépositionnels dans lesquels l'emploi du cas, ablatif ou accusatif, est constraint, aura une incidence sur l'existence du système casuel. En effet, alors que le nom seul, nécessairement fléchi, oblige les co-énonciateurs à attendre la fin du mot pour déterminer sa fonction et son sens, lorsqu'il s'agit d'un syntagme prépositionnel, les informations aussi bien syntaxiques (position de circonstant) que sémantiques (origine, locatif, etc.) sont livrées dès l'amorce de la séquence ; la marque casuelle du substantif qui clôt la séquence devient alors redondante donc superflue ; elle perd de sa pertinence. Obligés uniquement à terminer l'énoncé du nom par une désinence casuelle, les locuteurs se sont autorisés à recourir indifféremment à l'un des deux cas employés avec les prépositions, l'accusatif ou l'ablatif. Ce type de confusion est attesté par les graffiti, *cum* (« avec ») étant parfois construit avec l'accusatif et non avec l'ablatif. L'amuïssement, au fil des siècles, des finales fut sans conséquence sur

4 *E* ou *ex* selon la nature phonétique du terme qui suit.

5 Tout au plus, la préposition peut être placée à l'intérieur du syntagme nominal, entre le nom et son épithète : Pl.Most.30 *nemo adaeque iuuentute ex omni Attica* « absolument personne parmi la jeunesse attique. »

6 *In* « dans, sur » et *sub* « sous », notamment, se construisent soit avec l'ablatif, soit avec l'accusatif. C'est avant tout le cas qui prime : tandis que l'accusatif traduit une visée, l'ablatif confère au syntagme un signifiant « locatif ».

le bon fonctionnement des syntagmes prépositionnels, puisque les informations syntactico-sémantiques indispensables étaient fournies dès le début de la construction. On voit donc que rien n'imposait aux locuteurs d'imaginer un nouveau procédé pour compenser la disparition des marquants de fin de mot que sont les désinences (de *desinere* « terminer »)

### 3. Les prépositions marquant l'origine

Le système morphosyntaxique des marquants des fonctions est donc mixte en latin classique. Les syntagmes prépositionnels coexistent avec les cas seuls. On le constate notamment à travers l'expression des significations héritées de l'ablatif indo-européen, exprimant l'origine.

Face au cas seul, le latin dispose de trois prépositions marquant l'origine : *e(x)* qui indique la provenance depuis une zone clairement circonscrite, *a(b)* qui désigne comme point de départ une zone approximative, enfin *de*, dont on connaît la fortune dans les langues romanes mais dont la signification fondamentale, compte tenu de la disparité de ses utilisations, est, au premier abord, plus délicate à cerner. Cette préposition peut en effet aussi bien désigner un lieu élevé d'où part un mouvement que la source de paroles ou de pensées :

1. Cic.Mil.29 *Statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum.* « Aussitôt quelques hommes, avec des armes, lancent une attaque contre lui depuis un endroit élevé. »
2. Pl.Most.260 *lepipe dictum de atramento atque ebore.* « paroles charmantes au sujet de l'encre et de l'ivoire. »
3. Pl.Most.569 *Spes est de argento.* « Il y a espoir au sujet de l'argent. »
4. Cic.Mil.48 *Igitur ne Cludio quidem de insidiis cogitauit* « Il n'élabora donc aucun plan concernant un piège contre Clodius. »

Ces trois exemples font apparaître le rôle déterminant du contexte pour la parfaite compréhension de la phrase, en premier lieu le contenu lexical du nom tête du syntagme circonstant. Cela explique l'extrême variété sémantique des constructions : préposition + nom. Les deux autres prépositions, *ex* et *ab* sont loin, elles aussi, de se cantonner à l'expression d'une origine locale ou temporelle. Car face à : Pl.Most.3 *Egredere, ex aedibus* « Sors de la maison » ; Pl.Most 7 *abscede ab aedibus* « éloigne-toi de la maison » ou Cic.Quinct.22 *ex eo tempore* « depuis cette époque » ; Cic.Tusc.2,27 *a pueritia* « depuis l'enfance », on note bien d'autres effets de sens à la base desquels se trouve toujours l'idée d'origine. On ne citera que quelques exemples : Cic.Clu.177 *ex omnium sententia* « de l'avis de tous », Caes.G.1,22,2 *aliquid ab aliqua re cognoscere* « apprendre quelque chose de quelque chose ». La préposition *ab* sert également à construire le complément d'agent du passif, si celui-ci réfère à un être animé : Cic.Mil.50 *Deinde multi ab illo uiolati, spoliati* « Ensuite, beaucoup furent violentés, dépouillés par lui. » tandis qu'il est à l'ablatif seul (comme instrumental) s'il désigne un inanimé : Sall.J.56 *Romanus imperator ubi se dolis fatigari uidet.* « Lorsque le général romain se vit harcelé par des attaques déloyales ».

L'exemple du complément d'agent pourrait donner l'impression qu'à une structure syntaxique donnée correspond, de manière bi-univoque, une série très précise de significations, traductions linguistiques, donc symboliques, de la réalité extra-linguistique. La situation n'est cependant pas aussi tranchée qu'on l'imagine. Ainsi le lieu de départ d'un mouvement, majoritairement exprimé au moyen

d'un syntagme prépositionnel (*ex* + ablatif, le plus souvent), peut l'être aussi parfois par l'ablatif seul ; le nom doit alors véhiculer par lui-même un sème / lieu /, tandis que le terme dont il dépend (verbe ou nom) doit exprimer un départ : Caes.C.1,61,4 *Itaque constituerunt ipsi locis excedere* « C'est pourquoi ils décidèrent d'eux-mêmes de quitter les lieux » ; Cic.Mil.27 *Roma subito ipse profectus* « Quant à lui, il partit brusquement de Rome ».

On ne peut donc parler que de tendances, sans essayer de chercher à établir des règles rationnelles et précises. On peut dire, tout au plus, que les effets de sens qui, à l'époque classique, sont le plus facilement et le plus fréquemment exprimés par le nom seul à l'ablatif sont ceux qui sont issus de l'instrumental indo-européen (moyen, manière, sociatif au sens large). Mais ici encore rien de tranché. La langue n'est pas un système tiré au cordeau, fait de correspondances bi-univoques. Par exemple, la langue poétique aime, de manière générale, à s'affranchir des normes en évitant, dans la mesure du possible, à condition que le message se laisse facilement décrypter, l'emploi des prépositions. Un prosateur comme Tacite est lui aussi à la recherche de la concision qui frôle parfois l'ambiguïté. Tient-il, comme les poètes, à solliciter la participation des auditeurs / lecteurs pour rassembler, telles les pièces d'un puzzle, les informations livrées par touches ?

#### 4. La place du syntagme *de* + ablatif

Dans la présentation générale des trois prépositions à valeur ablative, nous nous sommes abstenu de définir le signifié de base de la préposition *de*. Un tour d'horizon rapide de ses emplois fait apparaître que si elle offre des emplois qui lui sont propres (pour indiquer « du haut de » et « au sujet de »), son domaine d'utilisation recoupe amplement celui de *ex*, qui a pour rôle d'indiquer un point de départ situé dans une zone nettement circonscrite. On proposera quelques exemples de cette concurrence attestée dès le début de l'époque littéraire<sup>7</sup> :

5. Caes.C.1,45,3 *Rursus illi ex loco superiore nostros premebant* « les ennemis harcelaient les nôtres depuis une position dominante. »
6. Cic.Mil.29 *Statim complures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum* « Aussitôt quelques hommes, avec des armes, lancent une attaque contre lui depuis un endroit élevé. »
7. Pl.Most.1 *Exi e culina* « Sors de la cuisine ! » / Cic.De orat. 2,263 *de balneis exeo* « je sors des bains »
8. Cic.Clu.177 *ex omnium sententia* « conformément à l'avis de tous » / Cic.Cael.68 *de mea sententia* « conformément à mon avis. »
9. Cic.De orat.1,168 *Homo ex numero disertorum* « un de nos nombreux beaux parleurs » / Cic.Flac.9 *aliquis de nostris hominibus* « l'un de nos hommes. »
10. Cic.Rep.2,38 *ex uulnere aeger* « malade des conséquences d'une blessure » / Pl.Ps.661 *lassus de uia* « fatigué du voyage. »
11. Cic.Verr.4,4,62 *pocula ex auro* « des coupes en or » / Verg.G.3,13 *templum de marmore* « un temple en marbre. »
12. Cic.Rep.2,18 *dii ex hominibus facti* d'hommes devenus dieux » / Juv.7,197 *fies de rhetore consul* « d'orateur tu deviendras consul. »

<sup>7</sup> Plaute est un auteur de comédies du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

On voit donc que pour bon nombre d'effets de sens circonstanciels, les prépositions *ex* et *de* son équivalentes et par conséquent concurrentes. L'une comme l'autre désigne un point de départ situé dans une zone nettement circonscrite. On peut admettre qu'à l'époque classique certains domaines sémantiques sont réservés à la préposition *de* : l'expression du thème de paroles ou de pensées (*lepid dictum de atramento atque ebore.*) et l'indication d'un point de départ élevé. On a vu que, pour la seconde signification (*de loco superiore*), *ex* était attesté. Dans les deux cas de figure, le contexte lexical apportait les précisions nécessaires (l'adjectif *superior* « élevé ») pour ajouter au sens fondamental de la préposition / origine dans une zone circonscrite / le sème / élevé /. A l'époque classique, les deux prépositions sont donc fondamentalement synonymes et les différences qui peuvent être perçues entre elles ne sont dues qu'au contexte. Rien de surprenant, alors, qu'au fil des siècles l'une ait supplanté l'autre.

Mais la fortune du syntagme prépositionnel en *de* ne se limite pas à l'élimination d'une structure synonyme. L'histoire des langues romanes nous apprend que ce même syntagme a supplanté le cas génitif dont la fonction ne se limitait pas, on va le voir, à marquer le complément du nom. La raison en est la proximité sémantique, au stade indo-européen, entre le génitif et l'ablatif d'origine, proximité qui a provoqué la prise en charge de certains des emplois du premier par le second.

Cette substitution de l'ablatif au génitif a été mise en lumière et expliquée par Serbat : 1996 dans le chapitre consacré au génitif. Elle est le point de départ de ce que l'on constate à l'époque préromane : l'extension à toutes les fonctions du génitif des syntagmes introduits par la préposition *de*.

## 5. La théorie de G. Serbat sur le génitif

Le génitif est sans doute le cas le plus déconcertant du système flexionnel latin, tant il accumule, à côté de son emploi emblématique de complément du nom, d'emplois marginaux, souvent lexicalement conditionnés et, à première vue, hétéroclites.

### 5.1. Les emplois réguliers et productifs : le complément du nom et le complément de qualité

Tout d'abord, le génitif présente deux catégories d'emplois réguliers et productifs, comme complément du nom et comme complément de qualité. On citera pour le complément du nom :

13. Liu.30,12,3 *Cirta caput regni Syphacis erat* « Cirta était la capitale du royaume (*regni*) de Syphax (*Syphacis*). »
14. Cic.Qfr.3,5,1 *oratorum sermonem a se remouere* « prendre ses distance avec la conversation des orateurs. »
15. Cic.Qfr.3,5,2 *maximos motus nostrae ciuitatis attingere* « évoquer les grands bouleversements de notre cité. »

Le complément de qualité est quelque peu particulier car, comme le dit Serbat : 1996 : 265, « d'un emploi ancien (Plaute), mais dès le début en concurrence reconnue avec l'ablatif de qualité, il tend à supplanter ce dernier à partir de l'époque impériale. » Il présente d'autre part la possibilité de fonctionner

soit comme épithète d'un substantif, soit comme prédicat<sup>8</sup>. Dans l'immense majorité des cas, le substantif au génitif est qualifié<sup>9</sup> :

- 16. Liu.30,4,1 primos ordines *spectatae uirtutis atque prudentiae mittebat*. « il avait envoyé des hommes de premier rang, d'un courage et d'une clairvoyance éprouvés. »
- 17. Cic.Off.1,108 *dulcem et facetum festiuique sermonis* Socratem <fuisse> accepimus « nous avons appris que Socrate était doux, spirituel et d'une (= à la) conversation enjouée.»
- 18. Plin.N.H.35,80 *Protogenis opus immensi laboris ac curae supra modum anxiae*. « l'œuvre de Protogène, d'un travail immense et d'un soin obsessionnel dépassant la mesure. »

Grâce à l'exemple (17) on voit que le génitif de qualité est coordonné à deux adjectifs qualificatifs (*dulcis* et *facetus*) ; il se situe donc sur le même plan qu'eux.

Lablatif est dominant à l'époque républicaine : Sall.J.6 <*Jugurtha*> *pollens uiribus, decora facie* « Jugurtha, homme physiquement vigoureux à la belle prestance. » ; Sall.C.1 <*Catilina*> fuit *magna ui et animi et corporis* « Catilina fit preuve d'une grande vigueur tant physique que morale. »

## 5.2. Le génitif partitif

A côté de ces deux types d'emploi, le génitif présente une nuée hétéroclite d'emplois, tous lexicalement conditionnés et dont les grammaires ont du mal à rendre compte. Car le nom au génitif vient compléter aussi bien un verbe, qu'un adjectif qualificatif, qu'un pronom indéfini ou interrogatif ; on note également toute sorte de quantificateurs. On citera ici les principaux emplois. Comme sa dénomination le laisse entendre, ce génitif partitif véhicule l'idée du prélèvement d'un élément sur un ensemble soit nombrable, soit compact :

- 19. Pl.Most.302 *nec quicquam argenti locauit iam diu usquam aequo bene ?* « Il y a bien longtemps que je n'ai aussi bien placé de l'argent. »
- 20. Pl.Most.945 *sed quid uobis est negoti hic ?* « Mais que faites-vous ici ? »
- 21. Pl.Most.712 *nil erit quod deorum ullum accusites* « il n'y a aucune raison pour que tu mettes en cause un des dieux. »
- 22. Cic.Mil.31 *nemo uestrum* « personne parmi vous. »
- 23. Cic.Verr.2,3 *domus plena caelati argenti* « une maison pleine d'argenterie ciselée. »
- 24. Cic.Verr.2,73 *sui iuris dignitatisque meminisse* « se souvenir de ses droits et de sa dignité. »
- 25. Pl.Most.280 *maxuma adeo pars uestrorum intellegit* « la plupart d'entre vous comprend. »

Les grammaires rangent également le complément du superlatif dans la catégorie du partitif :

- 26. Hor.Sat.1,1,100 *fortissima Tyndaridarum* « la plus courageuse des filles de Tyndare. »

<sup>8</sup> Serbat met à part les constructions prédictives comme Cic.Tusc.2,43 *uirorum <est> fortium toleranter dolorem pati* « c'est le propre des hommes courageux d'endurer avec constance la douleur. » La plupart du temps, le génitif est mis en relation non pas avec un nom mais avec un verbe à l'infinitif (*pati*) ou avec une complétive.

<sup>9</sup> Le latin classique et impérial ignore les constructions comme « un homme de valeur » où d'ailleurs le substantif complément est implicitement chargé d'un trait intensif (« d'une grande valeur »).

### 5.3. Le génitif à valeur ablative ou causale

Le latin a gardé quelques vestiges du génitif exprimant l'origine, la cause. On le rencontre notamment auprès d'un très petit nombre de verbes impersonnels exprimant un sentiment, vestiges eux aussi de constructions très anciennes :

27. Cic. *Mil.*92 ***Eorum nos miseret*** « Nous avons pitié d'eux », mot à mot : *miseret* « le repentir envahit » *nos* (accusatif objet) « nous » *eorum* génitif « à cause d'eux. »

Le génitif complète également les verbes personnels correspondants, de voix déponente, créés secondairement :

28. Cic. *Verr.*1,72 *miseremini sociorum* « ayez pitié des alliés. »

### 5.4. Remarques

On n'insistera pas sur l'aspect plus qu'hétéroclite de l'ensemble. Il appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, si l'on met à part les deux premiers exemples où le génitif complète un pronom indéfini au neutre singulier, tous les autres sont concurrencés, dès l'époque républicaine, soit par l'ablatif seul, pour l'effet de sens causal ou instrumental, soit par un tour prépositionnel introduit par une préposition de sens / ablatif /, principalement *ex*. On proposera donc face aux exemples (21), (22) :

29. Cic. *Fam.*1,5,b,2 *nemo ex consularibus* « personne parmi les consulaires. »  
 30. Cic. *Mil.*29 ***Ex quibus qui animo fideli in dominum et praesenti fuerunt*** « ceux qui, parmi ceux-ci, manifestèrent fidélité envers leur maître et présence d'esprit. »

Les syntagmes introduits par *de* sont également attestés :

31. Cic. *191 De orat.*1. *nemo de iis qui ...* « personne de ceux qui... »  
 32. Cic. *Flac.* *aliquis de nostris hominibus* « un de nos hommes. »

Le complément du superlatif quant à lui, est facilement introduit par une préposition. *Ex* est la plus fréquemment attestée, mais on rencontre aussi *inter* + accusatif « parmi ».

33. Cic. *De orat.*2,357 *acerrimus ex omnibus sensibus* « le plus pénétrant de tous les sens. »

L'adjectif *plenus* et le verbe *memini* (23) et (24) présentent aussi les constructions habituelles des ces catégories de mots, ablatif instrumental, accusatif objet :

34. Cic. *Verr.*4,126 *ornamentis fanorum plena domus* « une maison remplie d'ornements provenant de temples. »  
 35. Cic. *Phil.*5,5,17 *Cinnam memini* « je me souviens de Cinna. »

Il convient maintenant de s'interroger sur les raisons de la concurrence, attestée dans certains cas dès l'époque classique, généralisée au moment du passage du latin aux langues romanes, entre le génitif, et les syntagmes prépositionnels de signification ablative, c'est-à-dire marquant l'origine d'un mouvement à partir une zone bien circonscrite. L'histoire des langues romanes montre que *de* a été largement préféré à toute autre construction. Il convient pour cela de s'interroger sur la signification fondamentale du génitif, dont le contenu doit être suffisamment abstrait et ample pour pouvoir remplir des rôles aussi variés et aussi éloignés les uns des autres. Pour ce faire, on résumera l'analyse de Serbat : 1996.

### 5.5. Interprétation des faits

On partira du génitif partitif. Les noms aptes à remplir cette fonction sont lexicalement conditionnés car s'ils sont au singulier, ils doivent signifier une notion susceptible d'être fractionnée en éléments identiques ; la même idée émane bien évidemment aussi de tout nom au pluriel. Les termes dont ces génitifs dépendent véhiculent de manière plus ou moins précise l'idée d'une quantification. Le suffixe de superlatif *-issimus* suggère, à sa manière, l'idée d'unité puisqu'il intensifie au degré le plus élevé possible une caractéristique qui, appliquée à une autre notion, la fait apparaître alors unique et remarquable.

Quelle que soit sa position syntaxique, quel que soit le terme qu'elle complète, la notion signifiée par un nom employé au génitif est perçue non seulement comme fractionnée, mais amputée d'une partie de ce qui la compose : (19) en général, on ne dépense pas en une fois la totalité de son argent, on fait des prélèvements successifs : (23) une maison remplie d'argenterie ne renferme pas la totalité des objets de cette qualité ; (20) le locuteur demande des précisions non pas sur l'ensemble des activités exercées par ses interlocuteurs, mais sur ce qu'ils sont en train de faire au moment où il s'adresse à eux ; (24) un souvenir qui surgit n'est jamais qu'une parcelle de ce que contient la mémoire. Dans les autres exemples, l'indéfini, positif ou négatif signale la nature, voire l'importance de la partie qui sera prélevée sur l'ensemble désigné par le génitif. Dans tous les cas, le nom au génitif est mis en relation avec un autre terme ; cette relation induit en quelque sorte un échange entre les deux notions véhiculées de part et d'autre. Le fractionnement de l'entité au génitif permet de sélectionner un élément qui s'identifie à ce que représente l'autre terme. Après le fractionnement, il se produit donc une sélection associée à une extraction.

Le fonctionnement du génitif partitif après un verbe comme *memini* ou un adjectif qualificatif comme *plenus* est particulièrement original. Conformément au signifié du génitif, la notion est présentée comme fractionnée, partielle. Le génitif modifie ici le contenu notionnel du substantif en lui conférant une valeur minorante<sup>10</sup>. En contrepartie le rapport d'ordre logique qui s'instaure entre le terme régissant et son complément n'est signifié d'aucune façon, c'est aux co-énonciateurs qu'il revient de l'interpréter en s'appuyant sur l'expérience qu'ils ont du monde. Et pour rendre clair ce rapport d'ordre logique, la langue offre parallèlement la possibilité d'utiliser des marquants morpho-syntactiques explicites, ablatif instrumental (34), syntagme à valeur d'origine ou construction transitive que les locuteurs préfèrent utiliser (35).

Ces emplois du génitif, hétéroclites, marginaux dès la langue classique et qui sont, on l'a dit, lexicalement conditionnés, constituent les vestiges de ce que devait être, au moins en proto-latin, le cas génitif : un concurrent de l'ablatif marquant l'origine. La langue a fait des choix entre les nombreuses

<sup>10</sup> Le grec ancien utilisait plus régulièrement le génitif partitif dans diverses positions syntaxiques : il pouvait faire la différence entre « entendre le bruit » à l'accusatif objet et « entendre du bruit » au génitif partitif.

ressources dont elle disposait. On comprend pourquoi le génitif a finalement perdu des pans entiers de ses utilisations, au profit, pour une moindre part, de l'ablatif seul (on a vu à travers l'exemple *me miseret* (27) que les emplois à valeur causative avaient été quasiment complètement évincés par l'ablatif) mais surtout au profit des syntagmes prépositionnels de même signification ablative, introduits d'abord majoritairement par *ex* puis par *de*.

L'étude de Serbat rend également compte des deux emplois réguliers et productifs, le génitif complément du nom et le génitif de qualité. Pour ce linguiste, les mécanismes de fractionnement, de sélection et d'extraction sont également à la base de ces deux types d'emploi. Il est remarquable que, dans son étude de la préposition française *de*, l'approche cognitive conduise Kwapisz-Osadnik (2021) à une conclusion similaire : dans tous cas de figure, y compris où un nom est placé dans la dépendance d'un autre nom (*le roi de France, la table de nuit*), la préposition *de* véhicule l'idée que le rapport entre les deux termes est envisagé à partir de celui qui est régi.<sup>11</sup>

On commencera par signaler un fait banal concernant le complément du nom, l'existence d'expressions qui semblent se trouver à mi-chemin entre le partitif et le complément du nom. Dans *maxuma pars uestrorum* le substantif régissant exprime une quantification parfaitement compatible avec le pluriel du pronom possessif *uester* qui suggère, parce qu'il est au pluriel, un ensemble fractionnable. Le choix entre les deux interprétations dépend du point de vue retenu. Si l'on prend en compte le contenu sémantique respectif des noms, on conclut à un emploi comme partitif. Si l'on se place du point vu syntaxique, on considère qu'il s'agit d'un génitif adnominal. On voit donc qu'il y a des zones de contact entre ces deux types d'emploi.

En ce qui concerne l'ensemble des syntagmes nom + nom au génitif adnominal, Serbat considère que le concept exprimé par le nom au génitif doit être appréhendé comme fractionné lui aussi, comportant une multitude de caractéristiques potentielles qui attendent leur identification. C'est le cas de *civitas* et de *sermo* dans *maximos motus nostrae ciuitatis* (15) *oratorum sermonem* (14) : la notion de / cité / inspire les associations conceptuelles les plus diverses, membres, institutions, bâtiments, amis et ennemis, stabilité, puissance, dangers, celle de *sermo* concerne toutes sortes de locuteurs. Le nom tête du syntagme concrétise une de ces caractéristiques qui se retrouve alors incluse dans le concept régi. L'opération exige seulement que les deux concepts imbriqués soit logiquement compatibles, en conformité avec l'expérience que les co-énonciateurs ont de la réalité extra-linguistique.

A propos du génitif de qualité, un fait notable doit être rappelé : contrairement aux autres utilisations du génitif, celle-ci a connu une telle expansion au cours de l'histoire du latin qu'elle est devenue plus fréquente que l'ablatif de qualité, ce dernier étant ici un sociatif, effet de sens issu de l'instrumental, (*Jugurtha*) *decora facie / (uir) spectatae uirtutis atque prudentiae* (16). Certes le nom au génitif signifie une idée abstraite, mais celle-ci peut se laisser appréhender par le biais d'un ensemble d'individualités qui l'incarnent. On retrouve donc l'idée de fractionnement. De son côté, le substantif tête de syntagme (qui ne relève pas nécessairement d'ailleurs de l'animé (18)) représente une unité ou un individu aptes à être inclus dans un tel ensemble.

Mais le fonctionnement du génitif adnominal et du génitif de qualité ne repose pas uniquement sur un processus d'inclusion. La possibilité d'une inclusion dépend du fractionnement de la notion d'accueil ; une multitude de caractéristiques sont alors offertes, mais une seule sera sélectionnée, autrement dit

11 *De* marque « l'objet à partir duquel advient la conceptualisation. »

extraite, qui prendra complètement corps à travers la notion signifiée par le terme tête de syntagme. L'inclusion résulte donc d'une extraction préalable.

Pour toutes ces raisons, Serbat (1996 : 253) considère que le génitif est « conceptuellement un ablatif » (au sens indo-européen, signifiant de l'origine). On comprend pourquoi il a d'abord été concurrencé par l'ablatif latin au point de lui abandonner bon nombre de ses fonctions. Plus tard l'amouissement des finales des mots, cause de la disparition des cas, et corrélativement l'expansion des syntagmes prépositionnels ont conduit au recours quasi systématique aux syntagmes introduits par des prépositions ablatives, *ex* et surtout *de* qui s'est définitivement imposé.

C'est donc aussi en raison de ce signifié fondamental / ablatif / que les deux utilisations régulières et vivantes du génitif en latin classique, le complément du nom et le complément de qualité, ont finalement été signifiés, dans leur immense majorité, par des syntagmes prépositionnels en *de*. On citera un exemple tardif de complément du nom, extrait des *Historiae Francorum* de Grégoire de Tours, auteur du VI<sup>e</sup> siècle p.C. : *Hist.1,21 parietes de cellola* « les murs de la cellule ».

## Conclusion

Les quelques faits que nous avons présentés mettent en lumière la synonymie, en général approximative, qui existait en latin, comme dans les autres langues, entre plusieurs procédés morphosyntaxiques. Mais la synonymie a pour corollaire la rivalité qui entraîne souvent la disparition de certains marquants au bénéfice d'autres. Face à une abondance de moyens, la langue fait son choix, privilégie ce qui lui semble le plus expressif, le plus économique. La synonymie et son corollaire, la rivalité font donc partie des moteurs de l'évolution des langues. La confrontation des éléments du triptyque génitif / ablatif / syntagmes prépositionnels à valeur d'origine (« ablative », au sens indo-européen) a montré que cette rivalité a traversé l'histoire du latin et qu'elle a abouti à la prédominance du syntagme introduit par *de*. C'est en remontant à la synonymie et à la rivalité entre le génitif et l'ablatif, qui, dès le proto-latin, a fait glisser bon nombre des emplois du premier cas sur le second, que l'on comprend pourquoi, au moment du passage du latin aux langues romanes, le syntagme prépositionnel en *de* s'est chargé non seulement des fonctions de l'ablatif à valeur d'origine, mais aussi de tous les emplois du génitif.

Cette fusion en un marquant dominant, le syntagme introduit par *de*, a eu un autre effet : la création en français et en italien de l'article partitif qui permet ce que le latin ne faisait plus que très sporadiquement, établir la différence entre « manger **le** pain » et manger **du** pain ».

## Bibliographie

- Ernout, Alfred, François Thomas (1953) *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.
- Kwapisz-Osadnik, Katarzyna (2021) *La conceptualisation de relations au travers des prépositions neutres en français. Une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Serbat, Guy (1996) *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI. L'emploi des cas en latin : nominatif, vocatif, accusatif, dénitif, datif*. Bibliothèque d'Etudes Classiques. Peeters : Leuven.

### Œuvres latines exploitées

- César, *Guerre des Gaules, Guerre Civile*. C.U.F. Les belles lettres : Paris.
- Cicéron, *Pro Cluentio, Pro Caelio, Pro Flacco, Pro Milone, Discours contre Verrès II et IV, Philippique V, De oratore I et II, Tusculanes II, Correspondance*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.
- Tite-Live, *Ab urbe condita XXX*. Editions Garnier : Paris.
- Plaute, *Mostellaria, Pseudolus*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.
- Pline l'Ancien, *Histoire naturelle XXXV*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.
- Salluste, *Conjuration de Catilina, Guerre de Jugurtha*. C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.
- Virgile, *Géorgiques III*, C.U.F. Les Belles Lettres : Paris.